

Communiqué de presse du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

Suite à la décision du Préfet, prise en accord avec le Recteur, chancelier des universités, le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte est fermé aux étudiants depuis le lundi 16 mars 2020. L'accueil à Dombéni des étudiants, en formation initiale et continue, est suspendu jusqu'à nouvel ordre. L'intégralité des cours, travaux dirigés et travaux pratiques sont également suspendus depuis cette date.

Les missions des 5 services civiques sont suspendues ; leur mission ne pouvant pas se réaliser à distance. Les volontaires de service civique doivent rester chez eux et pourront être mobilisés par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour des missions prioritaires pour la continuité de la vie sociale, et ce en accord avec les autorités de santé.

Les espaces de restauration et de documentation universitaires sont fermés aux usagers.

La quasi-totalité des personnels administratifs et enseignants exercent aujourd'hui leurs activités en mode télétravail. 8 ordinateurs portables ont été prêtés par l'établissement aux personnels pour faciliter le travail à distance. 9 accès utilisateurs à distance à des postes comportant toutes les applications nécessaires pour 6 services (dont l'agent comptable) ont été déployés.

L'ensemble des services du CUFR travaille pour assurer la continuité des missions de service public (paye des personnels et paiement des fournisseurs, processus de recrutement et d'avancement...). Un plan de continuité des services a été adopté par la direction dès le 16 mars permettant d'identifier, d'une part, les fonctions indispensables et, d'autre part, la situation administrative des personnels amenés à travailler en présentiel ou à distance.

Par exception, l'activité en présentiel a été maintenue, sous certaines conditions strictes, pour assurer la sécurité du site et pour les activités de recherche (laboratoire et salle d'élevage), dès lors que l'interruption des manipulations conduirait à la perte d'études scientifiques particulièrement complexes à réorganiser.

Nous avons été capables de réagir très rapidement à la demande de fermeture de l'établissement car nous avons déjà mis en place un protocole de crise en 2018 à la suite du blocage général de l'île pendant 45 jours résultant d'un mouvement de contestation sociale.

Le CUFR tient régulièrement informé ses étudiants et ses personnels de l'évolution de la situation.

Plusieurs courriels ont été adressés aux étudiants et aux personnels leur demandant de respecter strictement les consignes de confinement données par le gouvernement afin d'éviter la propagation du COVID-19. Ces informations ont été relayées sur les réseaux sociaux (Facebook) et diffusées sur le site Web du CUFR (<http://www.univ-mayotte.fr/fr/index.html>). A ce jour, aucun étudiant ou personnel du CUFR n'est, à notre connaissance, atteint par le coronavirus.

Le CUFR est mobilisé pour accompagner au mieux les étudiants pendant cette période de confinement pour qu'ils gardent leur rythme de travail.

Afin de ne pas compromettre leur réussite, les enseignants ont été invités rapidement (y compris les intervenants extérieurs à Mayotte) à utiliser les ressources numériques mises en place par le CUFR. Des contenus pédagogiques sont déposés progressivement sur la plateforme *Moodle* afin de continuer à distance les enseignements. L'enseignant responsable de cette plateforme apporte son aide à la création des cours en ligne et à la mise à disposition des séquences de cours ou exercices. Des liens vers diverses ressources peuvent aussi alimenter la plateforme. Aujourd'hui, ce sont près de 70% des étudiants qui ont un accès à *Moodle*. Le nombre d'utilisateurs qui se connectent, chaque jour, à la

plateforme *Moodle* a quasiment doublé depuis le 16 mars 2020. 136 enseignants ont un compte sur *Moodle*. Les enseignants ont également été invités à sa tenir, dans la mesure du possible, à disposition des étudiants en répondant notamment par courriel à toutes questions portant sur leurs enseignements.

Le CUFR a obtenu des accès à des ressources pédagogiques en ligne (Université Numérique Juridique Francophone pour les étudiants en droit par exemple).

Des mails sont également adressés par les enseignants sur la boîte mail institutionnelle des étudiants à partir de listes de diffusion créées par les services de scolarité et informatique pour chaque promotion et dans chaque filière de formation. Le calendrier *Parcoursup* est maintenu ainsi que les commissions d'examen des vœux. Pour toute question (enseignements, bourses, *Parcoursup*, relevés de notes, justificatifs d'absence...), les étudiants peuvent écrire à : scolarite@univ-mayotte.fr

Le serveur mail étudiant ayant été réparé et le service de distribution des courriels rétabli, **il est demandé aux étudiants de consulter très régulièrement leur messagerie universitaire ainsi que la plateforme *Moodle*. Il est rappelé aux étudiants qu'ils ne sont pas en vacances et qu'ils doivent continuer à travailler à la maison.**

Concernant les stages, le CUFR suit la recommandation du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui préconise la poursuite des stages en cours en télétravail dans la mesure du possible. En cas d'impossibilité, les stages qui ont débuté sont arrêtés, ceux qui n'ont pas encore débuté sont reportés. Pour les stages de courte durée (par exemple : les stages d'observation en milieu scolaire), il est envisagé, en concertation avec les universités partenaires, de les transformer en un travail de réflexion sur l'école à Mayotte. Pour les stages en licences professionnelles, les équipes pédagogiques envisagent plusieurs possibilités : soit basculer vers une sorte de mémoire développant des compétences professionnelles en s'appuyant sur *Openclassrooms*, soit reporter le début du stage plus tard dans l'année universitaire et réduire sa durée pour ne pas compromettre la poursuite d'études post-formation en différant au besoin les dates de soutenances et les jurys d'examen, soit cumuler les deux possibilités ci-dessus. Les étudiants seront informés, dès que la question aura été tranchée. En tout état de cause, à notre connaissance, aucun étudiant du CUFR ne se trouve actuellement en stage à l'étranger que ce soit au titre de la formation ou de la recherche.

En définitive, le CUFR partage bien entendu les préoccupations des étudiants, mais la « casse » est, à ce jour, limitée.

De manière générale, la majorité des enseignements du second semestre ont déjà eu lieu de mi-janvier à mi-mars 2020. 10 semaines de cours sur 13 ont été assurées. La fin des enseignements était prévue le 11 avril 2020 pour les licences. On peut estimer environ que 70% des enseignements ont été réalisés. Les cours annulés sont le plus souvent ceux des intervenants extérieurs à Mayotte, soit 12 enseignants.

Certaines difficultés demeurent néanmoins non résolues notamment quant à la situation des étudiants qui n'ont pas de matériel informatique ou qui n'ont pas accès à Internet. Aussi, le CUFR demande instamment aux opérateurs de téléphonie mobile et internet de Mayotte d'ouvrir les accès données en illimité pour les étudiants. Le CUFR demande également aux collectivités et aux entreprises si elles peuvent prêter des ordinateurs portables pour les étudiants ne disposant pas du matériel nécessaire pour assurer la continuité pédagogique.

Si nécessaire, le CUFR pourra décaler son calendrier pour faire face à ces circonstances exceptionnelles, car nous sommes dans un contexte où nous ne savons pas encore combien de temps durera la période de confinement et, par voie de conséquence, la fermeture du CUFR.

Pour le cycle licence, la semaine de révision du 13 au 20 avril ainsi que les examens du second semestre du 20 avril au 7 mai pourraient être reportés d'une à deux semaines pour que les étudiants puissent rattraper certains cours qui ne peuvent avoir lieu qu'en présentiel. La seconde session dite de rattrapage prévue du 2 au 30 juin pourrait être réduite dans le temps ou prolongée jusqu'au 5 juillet. L'inscription des néo-entrants prévue du 6 au 13 juillet pourrait être prolongée jusqu'au 20 juillet.

Pour le cycle master, tous les enseignants mettent à disposition des étudiants des contenus pédagogiques, sur la plateforme *Moodle*, répondant à la continuité de l'année universitaire. Ils ont ouvert des forums d'échanges (entre étudiants et/ou avec les enseignants) pour chaque unité d'enseignement. Les enseignants seront disponibles aux heures indiquées sur le planning (*HyperPlanning*) pour des échanges en live, mais la technique (connexion simultanée de tous les étudiants en même temps) ne permet pas d'assurer une présence de tous les étudiants en même temps. Les étudiants ont néanmoins la possibilité de se connecter à tout moment pour revenir sur le cours, poser des questions ou interagir dans le forum entre eux et/ou avec les enseignants. Certains cours seront reportés au mois de juin. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé pour la rédaction de son écrit réflexif pour le M1 (par leur référent) et leur mémoire pour le M2 (par leur directeur de mémoire). Les visites de stage reprendront dès le retour en classe des élèves. Les enseignants se mettent également à la disposition des étudiants pour la continuité de l'accompagnement individualisé dont ils bénéficient pour la préparation de la classe. Nos professeurs stagiaires en alternance (CUFR/école) s'inscrivent également dans le dispositif mis en place par le Rectorat de Mayotte pour les élèves. Le calendrier des examens et des jurys est maintenu jusqu'à nouvel ordre. Un point sera fait chaque semaine pour tenir les étudiants informés. Des informations quotidiennes sont envoyées par courriel et/ou via la plateforme *Moodle*. Le secrétariat du département de sciences de l'éducation est disponible à distance : secretariat-dse@univ-mayotte.fr

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les équipes enseignantes et administratives du CUFR mobilisées tout au long des derniers jours pour assurer au mieux la continuité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à Mayotte et à adresser mes encouragements à toutes les étudiantes et tous les étudiants du CUFR.

Aurélien SIRI

Directeur du CUFR de Mayotte